

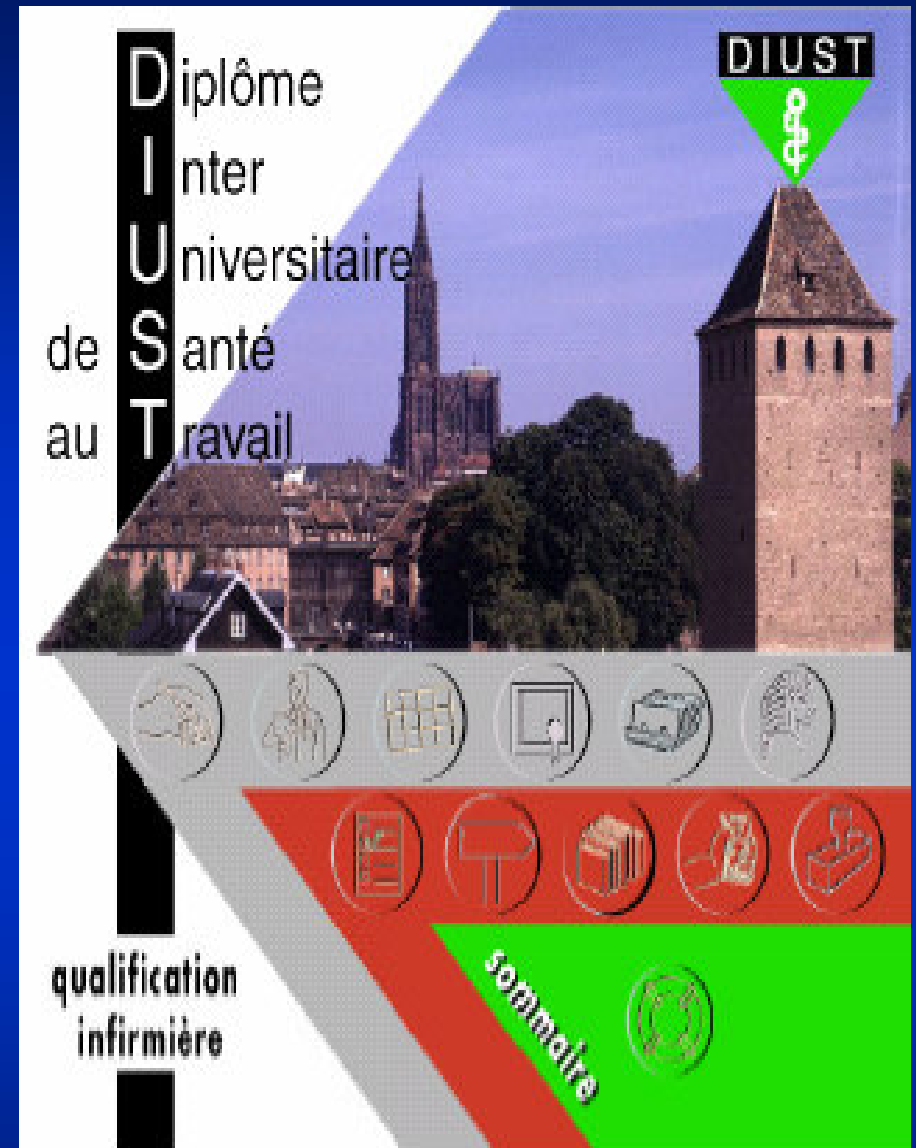
DIUST

1994-2004

Les points forts

Dr Maria Gonzalez, Janine
Cantineau, Brigitte Denu,
Véronique Deiss

*IUSTE – Service de Pathologie
Professionnelle et Médecine du Travail
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg*

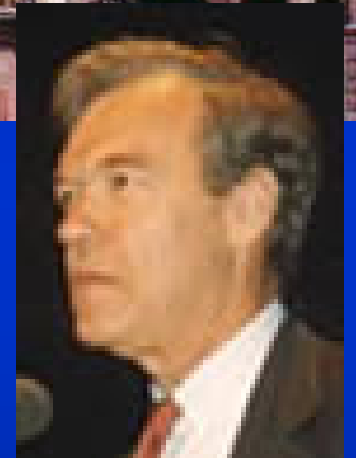
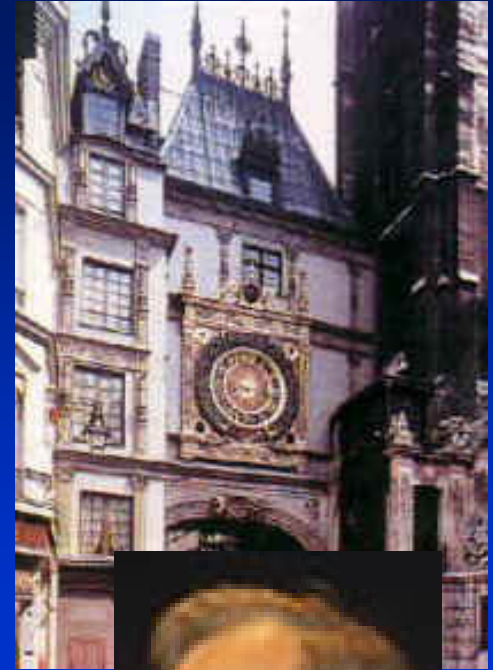


L'idée et la création du diplôme

- 1980 : rapport sur le rôle de l'infirmière en entreprise lors des Journées Nationales de Médecine du Travail
- 1992 : Pr Jean François Caillard de Rouen propose à Janine Bigaignon-Fanchette, infirmière de santé au travail à Strasbourg, de mettre en place une équipe pluridisciplinaire
- L'équipe sera chargée de l'élaboration du programme et de l'organisation de l'enseignement
- 1994 : création du Diplôme Inter-Universitaire d'infirmières de Santé au Travail à Strasbourg, Rouen, et Lille



Pr Alain Cantineau,
Strasbourg



Pr Jean-François Caillard,
Rouen

Les 3 mousquetaires !



Pr Paul Frimat, Lille

Sans oublier la quatrième ...
sans qui rien n'eut été possible !



Janine Fanchette



Janine Bigaignon-Fanchette



Janine Cantineau

Et tous les autres pionniers ...

- Des infirmiers :
 - Eva Hayoun
 - Pierre Kohler
 - Marcel Alaguero
 - Béatrijs Wijnberg
- Mais aussi :
 - Le Dr Myriam Heller, médecin du travail, Peugeot Mulhouse
 - Robert Michel, DRH, Peugeot Mulhouse
 - Simone Burger, 1ère secrétaire de la coordination DIUST
 - Anne-Marie Baechler, infirmière

Les premiers sponsors

- Arjo Wiggins, Asnav, Bayer Diagnostics, Bilsom, Bruel et Kjaer, CEA, EDF, Essilor, Laphi, Pasteur-Mérieux, Prévior, Protac, Stockhausen, Usinor-Sacilor, Automobiles Peugeot
- Sans oublier les services hospitaliers et les Instituts de Santé au Travail pour le soutien logistique

La création du logo, de la plaquette et de tout le graphisme

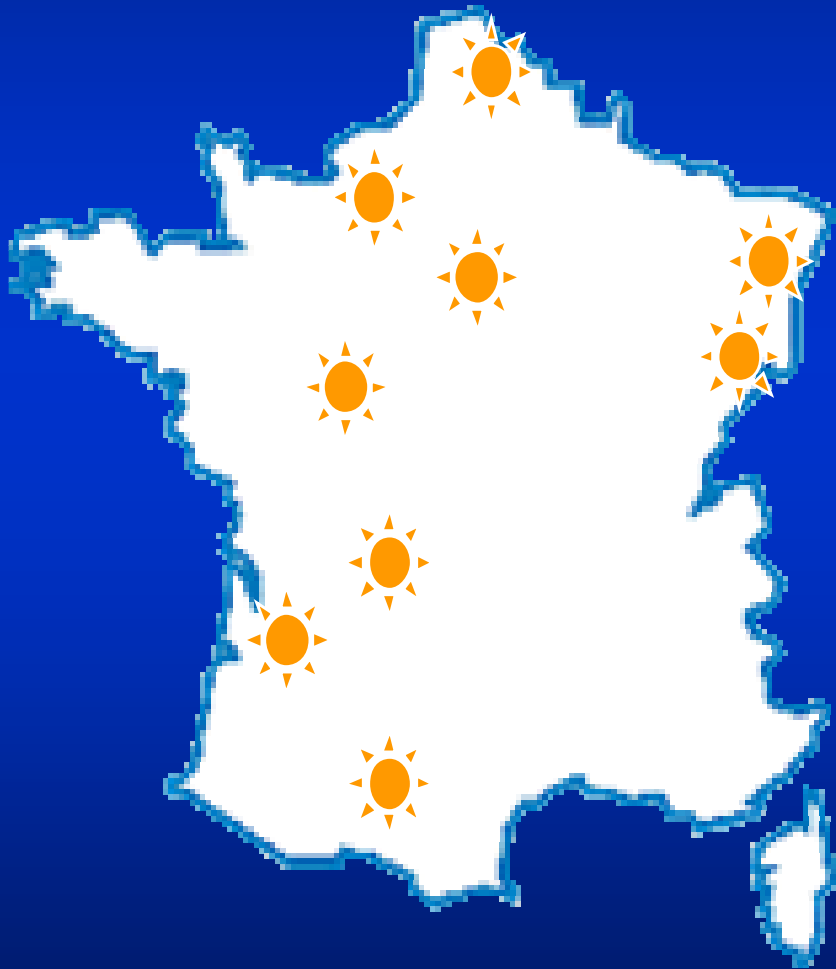
- Gérald Tingaut
- CURRI-Vision,
Université Louis
Pasteur





**1ère soutenance de
mémoires DIUST à
Strasbourg en 1995**

Diplôme Inter universitaire



- 1994 Strasbourg (Pr A. Cantineau)
- 1994 Rouen (Pr J-F Caillard)
- 1994 Lille (Pr P. Frimat)
- 1996 Besançon (Pr Ch. Teyssier-Cotte)
- 1998 Tours (Pr Lasfargues)
- 2000 Paris (J-F Caillard)
- 2001 Bordeaux (Pr Brochard)
- 2002 Limoges (Pr Dumont)
- 2003 Toulouse (Pr Soulat)

L'encadrement du DIUST

- Une coordinatrice nationale
 - Janine Bigaignon-Cantineau
- Un encadrement local par les « ex DIUST »
 - Tours : Martine Charpentier, Marlène Adjiman
 - Rouen : Brigitte Frelet et Pascale Pouille
 - Bordeaux, Limoges, Toulouse : Jean Michel Huguet
 - Strasbourg : Brigitte Denu, Véronique Deiss
- Le double tutorat

DIUST International

- Suisse : Ecole de la Source à Lausanne
- Maroc
- Bénin
- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Burkina Faso
- Togo
- Colombie



⇒ **DIUST qualification médecins**

2001 : DIUST au Maroc 1ère promotion de médecins qualifiés





DIUST :
l'enseignement

DIUST : les travaux d'applications et les visites d'entreprises





DIUST : les échanges et l'esprit d'équipe !

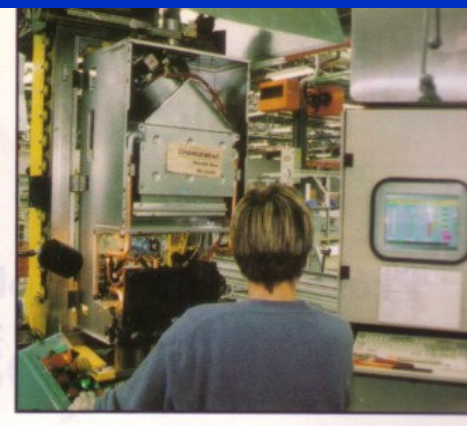
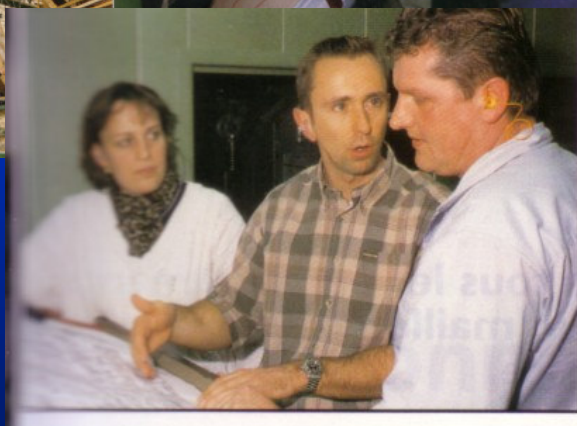


Les présentations des travaux du DIUST aux congrès nationaux et internationaux :

- Singapour
- Baltimore
- Québec
- Stockholm
- Heidelberg
- Vienne
- Bordeaux
- ...



**2003 : numéro spécial
de la revue « Travail
et Sécurité »**



"LA TOILE du DIUST"

Bulletin d'informations et d'échanges

Novembre 2004 - n° 7

Diplôme
InterUniversitaire
de Santé au Travail



*Rendez-vous à
à Strasbourg,
2-3 décembre 04 !*



**La formation
DIUST y fêtera
ses 10 ans...**

SOMMAIRE

- 1- Edito
- 2- 28° Congrès national
Médecine Santé Travail à
BORDEAUX
- 4- L'éthique en Santé au Travail
- 5- Les IPRP
- 6- Post-formation DIUST, SOS
Hépatites et liens Internet
- 7- Symposium DIUST à
Strasbourg
- 8- Offres d'emploi, sponsors,
Comité de rédaction

Editorial

Quelle actualité pour le DIUST ?

C'était en juin 2004 à BORDEAUX, au 28° congrès de Santé au travail.

Trois thèmes majeurs ont nourri les communications :

L'**Ethique en santé au travail** : un sujet qui réapparaît suite à la remise à jour du Code de base, qui se débat et s'enrichit d'expérience et de questions. Le PR Caillard (Directeur d'enseignement DIUST) apporte l'idée de la création d'une « banque de cas concrets » pour réfléchir en groupe sur les cas problématiques.

Concernant la **santé mentale**, l'ensemble des sommités médicales témoigne de la « montée en puissance » de la souffrance au travail ; voilà un sujet d'avenir qui commence à être bien cerné dans les évaluations qualitatives et quantitatives.

Quant à l'évaluation **des risques**, voici venu le temps des retours d'expériences, diverses et variées...

Les présentations par poster témoignaient de la vigueur et de la diversité des recherches dans nos centres de Santé au travail, avec une représentation infirmière remarquable et remarquée.

Mais les mois passent, et un anniversaire se prépare : 10 ans déjà pour la formation DIUST, et quelques collègues infirmier(e)s s'activent depuis cet été « pour que la fête soit parfaite » !

Et toujours, des infirmier(e)s intéressés par une **reconnaissance professionnelle** : mais quelle voie choisir ...

Celle de la délégation de compétences ?

Le PR Yvon Berland, Doyen de la Faculté de Médecine de Marseille s'est vu confier une mission d'études et de propositions touchant à l'organisation des soins et notamment aux coopérations qu'il semble possible de développer entre les différents professionnels de santé. Y aura-t-il une ouverture pour les infirmières de santé au travail ?

Celle de la reconnaissance « IPRP* » ? Des demandes ponctuelles se solderaient par des réponses différentes d'une région à l'autre ? le sujet fait débat...

Celle de la reconnaissance du DIUST en licence professionnelle ? Les discussions sont toujours ouvertes avec le ministère de l'Education nationale.

Puisse ce numéro de La Toile vous donner envie de fréquenter ces rassemblements professionnels, et en particulier à participer au tout prochain symposium DIUST de Strasbourg les 2-3 décembre pour y fêter ses 10 ans d'existence, vous tenir informé(e)s et nous aider à être acteur dans les évolutions relatives à notre champ d'actions !

Annick GRILLOT, rédacteur « en chef »

*IPRP Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

La Toile DIUST

Rédactrice en chef Annick Grillot



[Réseau DIUST]

Sommaire

- Accueil
- Contacts
- Annonces et Emploi
 - CV en ligne
 - Emploi
- L'observatoire du DIUST
 - Environnement et cadre de travail
 - Législation et réglementation
 - Profession infirmière
- Boîte à outils
 - Divers
 - Les diaporamas
- FAQ
 - Forum
 - Ajouter des points
 - Plan du site
 - Administration

Rechercher

Bienvenue sur [Réseau DIUST]
Vous trouverez ici...

En bref :

- 3 mars 2004
- Téléphages critiques : à vos postes !
- 27 novembre 2003
- Fin de la session 2002-2003
- 8 novembre 2003
- Code de déontologie des infirmières
- 6 novembre 2003
- Règles de typographie de la langue française
- 4 novembre 2003
- IUFM de Reims - Ressources

Dernières publications :

Cohabitation difficile avec des ressources pas si humaines que ça !

publié le : 7 septembre 2004
par Véronique

Il est parfois difficile de s'occuper de la santé des travailleurs, surtout si les actions que l'on veut mener gênent nos chers patrons !
Je vais vous conter ici le cas d'un collègue de promo (et de son ami le délégué du personnel) qui après avoir fait son DIUST, se retrouve au chômage ! Le reproche qu'on lui fait ? : posséder sur son ordinateur des images "douteuses", provenant de mails de collègues. De ces mails que toute personne possédant une messagerie retrouve un jour dans sa (...)
[Lire la suite...](#)

Intervenant en prévention des risques professionnels : ça se précise !

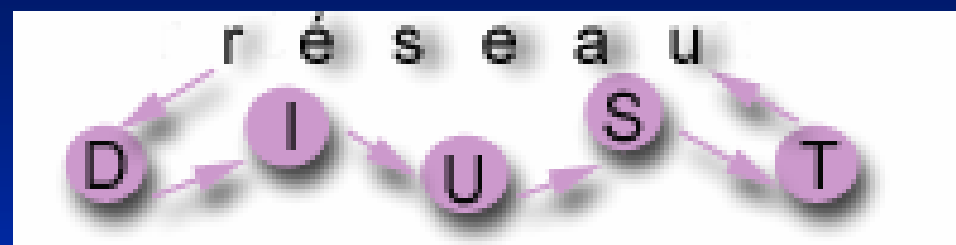
publié le : 22 janvier 2004 par Laurent

Vu ce jour sur le bulletin n° 14056 (ISSN 0294-8168) du groupe Liaisons Sociales (<http://www.liaisons-sociales.com>) :
Suite au décret du 14 juin 2003 et à l'arrêté du 24 décembre 2003, les conditions d'habilitation de l'intervenant en risques professionnels sont explicitées :
Le dossier pour les personnes physiques doit contenir tout titre ou diplôme témoignant d'une expérience dans le domaine de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail.
Tous (...) [Lire la suite...](#)

Enquêtes à gogo

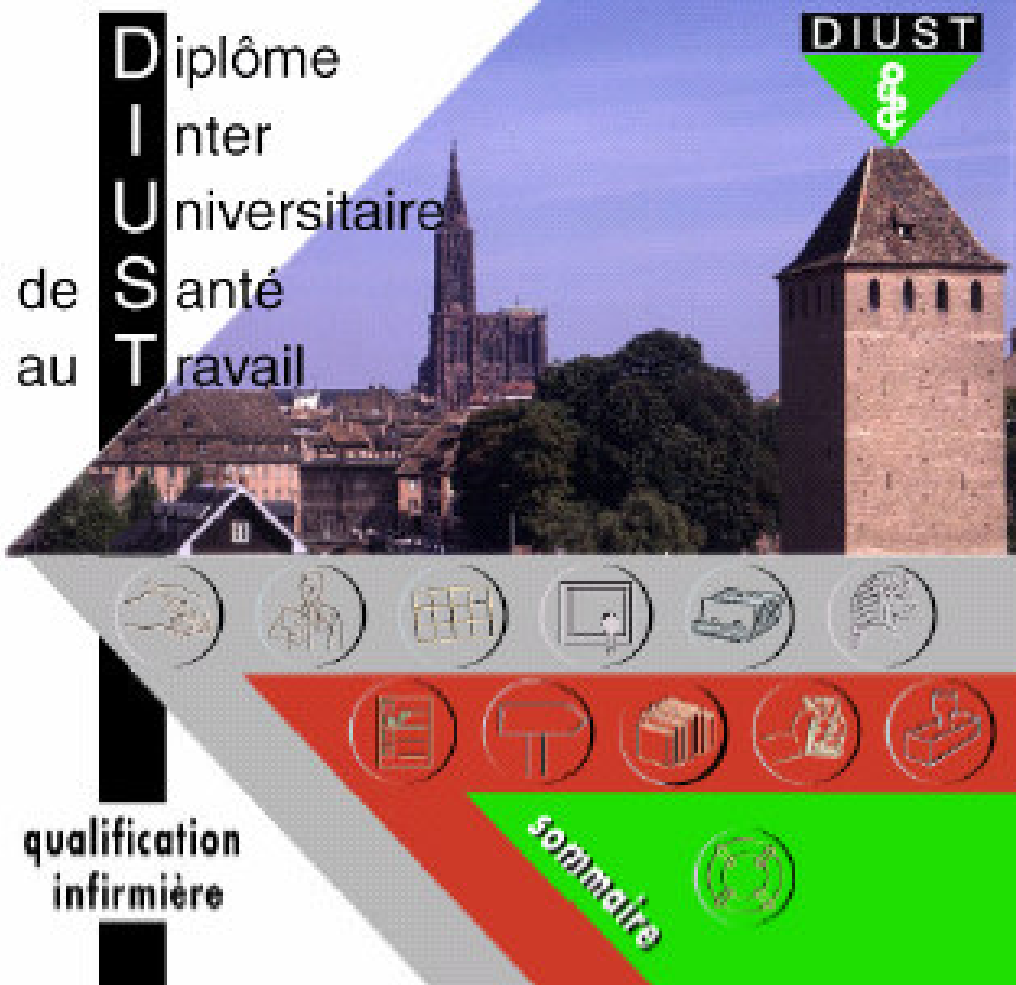
publié le : 21 janvier 2004 par Philippe

Une mine de renseignements indispensable pour faire le point sur l'état



Animé par les infirmiers DIUST

<http://www.reseaudiust.fr>



Contact : [Mme Bigaignon-Cantineau](#)
hôpital civil, service de pathologie professionnelle
67001 Strasbourg
Tél : (33) 03 88 11 54 44 et Fax (33) 03 88 11 65 24

Le site Internet du DIUST

<http://www.iuste.u-strasbg.fr>

Les post formations DIUST

- Méthode OREGGE avec François Cail, INRS, à Strasbourg
- Statistiques et épidémiologie, Pr Gérard Lasfargues à Tours
- Communication en entreprise, Diane Chayer, à Paris

L'enquête d'évaluation nationale en 2002

- Près de 200 infirmiers et leurs tuteurs interrogés
- Plus des $\frac{3}{4}$ des infirmiers DIUST font des actions en entreprises
- 50 % disent avoir développé des consultations infirmières
- Amélioration de la qualité et de la quantité des actions menées
- 70 % se disent satisfaits ou très satisfaits de la formation
- Les travaux d'application sont les outils pédagogiques les plus appréciés
- Apprentissage d'une méthodologie de travail, acquisition de connaissances et échanges enrichissants sont les points forts de la formation

Les perspectives :

« La Licence professionnelle »

- Diplôme classé au niveau II (Bac + 3), la licence professionnelle confère à ses titulaires le grade de licence, gage d'un haut niveau scientifique et s'inscrit dans le schéma « LMD », Licence-Master-Doctorat
- La licence professionnelle se prépare en un an (ou deux semestres) soit en formation initiale soit en formation continue
- Strasbourg a déposé un dossier, l'accord de l'Université Louis Pasteur a déjà été obtenu, on attend la réponse du Ministère de l'Education Nationale ...

⇒ A suivre ...

Le film : Infirmière de santé au travail et DIUST

**La pluridisciplinarité :
une nécessité**